



LICENCE PROFESSIONNELLE

Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement

Mission préventeur sécurité, environnement

LES MÉTIERS PRÉPARÉS

Le titulaire de la licence professionnelle QHSSE agit dans les domaines de la Sécurité au travail et Environnement.

Dans le cadre de la politique de prévention du chef d'entreprise, il coordonne et anime les actions des différents services.

- pour réduire les risques professionnels
- pour améliorer les conditions de travail
- pour maîtriser les impacts environnementaux

LA FORMATION

Public concerné

Titulaire d'un Bac+2 quel que soit le domaine concerné

Procédure de recrutement

Le candidat doit présenter un dossier de candidature au Pôle Formation 58 – 89 et effectuer un entretien de motivation. S'il est déclaré admissible, il doit trouver une entreprise d'accueil et signer impérativement un contrat de professionnalisation. Ce contrat doit porter sur un Certificat de qualification (lire paragraphe « Validation professionnelle »)

Durée et modalités de la formation

- Durée de la formation : 1 an. La formation est dispensée en alternance
- En contrat de professionnalisation, pour les moins de 26 ans, ou, sans limite d'âge, pour les demandeurs d'emploi
- Dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF), du plan de formation de l'entreprise, ou d'une période de professionnalisation

Lieu de la formation

Institut d'enseignement supérieur de l'Yonne, 90 rue Victor Guichard à Sens

RÉMUNÉRATION ET CONTRAT DE TRAVAIL

L'apprenant est salarié de son entreprise d'accueil en contrat de professionnalisation. Il bénéficie d'une formation théorique et pratique qui lui permet d'obtenir un diplôme. La durée du contrat est d'environ 12 mois. La rémunération varie de 55 à 100 % du SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation, sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables applicables dans l'entreprise d'accueil.

Recrutement

Renseignements et inscriptions :

Pôle Formation
Marie-Claire BAPTISTA
03 86 49 26 65

recrutement.es@pole-formation.net

Pédagogie

Responsable du diplôme

Christian BOURRET
Université Paris-Est
Marne-la-Vallée



Coordonnateur pédagogique :

Claudine BECCALORI

pôle
formation des
industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

BOURGOGNE 58-89

PROGRAMME DE LA FORMATION

Enseignements généraux

OUTILS SCIENTIFIQUES

- Chimie appliquée
- Toxicologie appliquée
- Physique appliquée
- Gestion de bases de données
- Métrologie

SÉCURITÉ SANTÉ AU TRAVAIL

- Risques professionnels et réglementation
- Evaluation des risques professionnels
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Responsabilité civile et pénale
- Acteurs de la sécurité et santé au travail
- Conduites addictives
- Particularités d'emploi de certaines personnes dans l'entreprise
- SST : Sauveteur Secouriste du Travail

SYSTÈMES DE MANAGEMENT

- ISO 14001 et OHSAS 18001
- Indicateurs et tableaux de bord
- Audit

CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE

- Organisation et principes de stratégie
- Droit du travail
- Certification SST
- Certificat auditeur interne

Activités en entreprise

- Assurer la conformité réglementaire de l'entreprise
- Maîtriser les risques professionnels à impacts environnementaux
- Améliorer les conditions de travail

- Analyse des coûts et gestion des investissements
- Qualité

ERGONOMIE

- Concepts de l'ergonomie
- Démarche ergonomique
- Risques liés à l'activité physique
- Risques psychosociaux

GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS

- Concepts
- Démarche de prévention et de gestion

ENVIRONNEMENT

- Impacts et risques environnementaux
- Installations classées et réglementation
- Acteurs de l'environnement

MANAGEMENT ET COMMUNICATION

- Anglais
- Communication comportementale
- Management des ressources humaines, management d'équipe
- Animation de réunion
- Management de 2 projets

LE POLE FORMATION C'EST :

- 50 formations du CAP au BAC+5
- Plus de 800 jeunes formés chaque année
- 3000 entreprises partenaires
- Un réseau de 350 intervenants et experts-métier
- Membre du réseau Pôle Formation des Industries Technologiques

Notre fédération professionnelle



VALIDATION DE LA FORMATION

Une licence et une certification

À l'issue de la formation, l'apprenant pourra obtenir en alternance une licence et un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM).

Validation professionnelle : le CQPM

Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) : " Préventeur Sécurité au Travail et Environnement ".

Le CQPM certifie des capacités ou des compétences professionnelles mises en œuvre en entreprise et il est reconnu par les entreprises de différents secteurs d'activité. Le CQPM est délivré par l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM).

Validation universitaire : la Licence

Licence Professionnelle Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé Environnement délivrée par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Nos coordonnées

Pôle Formation des Industries Technologiques

Site d'Auxerre :
6, route de Monéteau - BP 303
89000 Auxerre Cedex

www.pole-formation.net

pôle
formation des
industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

BOURGOGNE 58-89